



Réalisation d'un diagnostic de la parcelle pour la MAET « Prairies humides »

Méthode d'inventaire

La méthode d'inventaire consiste à suivre un cheminement au niveau de la prairie humide qui soit représentatif de l'ensemble de cette dernière (passant dans les différents gradients d'humidité et dans les différents groupements de végétation) en n'intégrant pas les bordures de l'élément engagé (respecter une distance de 3 mètres de larges).

Dans le cas où la prairie est floristiquement homogène, le cheminement suivra une diagonale.

Dans le cas où la prairie n'est pas homogène floristiquement, le cheminement sera représenté par une ligne brisée par 3 segments équilibrés et représentative de l'élément engagé.

L'élément engagé doit au moins présenter 70 % de surface humide. Si la partie humide fait moins de 70 % de l'élément engagé, la contractualisation ne peut pas se faire. L'agriculteur devra donc diminuer la surface de l'élément qu'il souhaite engager afin d'atteindre ce seuil de 70 %. Cependant lorsque l'élément engagé fait moins d'1 ha, ce seuil ne s'applique pas. Dans les 2 cas de figures, le diagnostic ainsi que le contrôle sont établis sur l'ensemble de l'élément engagé (humide et non humide).

Il sera donc important de superposer dans un premier temps l'inventaire des zones humides réalisé dans le cadre du SAGE de la baie de Bourgneuf avec les prairies permanentes à diagnostiquer.

Le cheminement qui sera représentatif de l'ensemble de la prairie humide sera reporter sur cette carte et servira de référence lors des contrôles (si la prairie est floristiquement homogène, on se contentera de tracer la diagonale de la parcelle).

Lors du diagnostic, on vérifiera sur chaque tiers de la diagonale ou de la ligne brisée et sur une largeur de 4 m, la présence d'au moins 4 plantes indicatrices de la liste (voir la liste des plantes indicatrices et référentiel photo). Ces plantes seront listées, localisées et leur abondance sera estimée.

Les diagnostics comme les contrôles seront réalisés e 15 mai et fin juin (la période la plus favorable (fin mai/début juin). La date butoir pour la réalisation des diagnostics est fixée au 15 juillet.



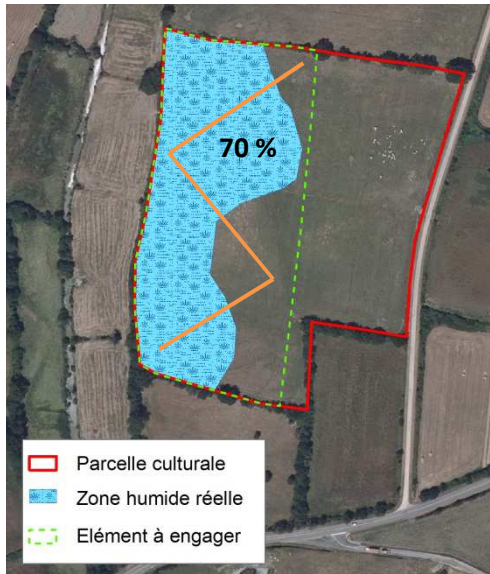
Fig. 1 : Exemple concret ou la limite des zones humides ne correspond pas aux parcelles culturales.



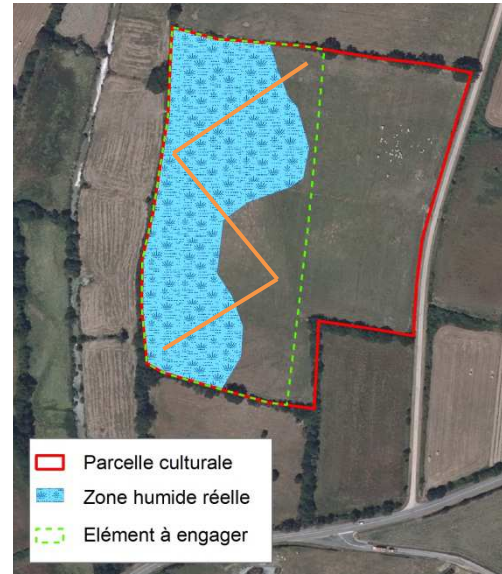
Cas 1 : La parcelle est entièrement humide et floristiquement homogène : diagonale



Cas 2 : La parcelle est entièrement humide mais non homogène floristiquement: ligne brisée par 3 segments



Cas 3 : La parcelle est en partie humide, l'élément engagé est supérieur à 1 ha. La partie humide doit représenter au moins 70 % de l'élément engagé



Cas 4 : La parcelle est en partie humide, l'élément engagé est inférieur à 1 ha. Pas de seuil

PROJET DE DIAGNOSTIC PRAIRIAL

« Maintien de la richesse floristique des prairies humides »
MAET « Prairies humides » 2013 – Baie de Bourgneuf

Nom de l'exploitant :

Date :...../...../.....

Adresse :

Type de production :

N° Siret :

N° pacage :

Description administratif de l'élément à engager :

Commune :

N° de l'îlot PAC :

Surface à engager :

Surface humide :

% de surface humide :

Cartographie de l'élément à engager en MAET « Prairies humides »:

- Reporter l'élément engagé et la zone humide du SAGE baie de Bourgneuf
- Reporter la lignée (la diagonale) avec les 3 tiers et le fuseau de prospection de 4 mètres de large
- Noter les espèces présentes dans chaque tiers ainsi que leur abondance (+ : isolée, ++ : moyennement présente, +++ : bien présente)
- Si des espèces floristiques n'appartenant pas à la liste des espèces sont présentes, ne pas les localiser sur la carte, elles pourront compléter le diagnostic tout comme les espèces faunistiques présentes.

Annexe 6

Géo référencement de l'élément engagé en Lambert 93 (en degrés décimaux):

Point 1 :

Point 2 :

Point 3 :

Point 4 :

Géo référencement des sommets du cheminement ou de la diagonale (en degrés décimaux) :

Ligne brisée :

Diagonale :

Point 1 :

Point 1 :

Point 2 :

Point 2 :

Point 3 :

Point 4 :

Espèces indicatrices présentes et listées dans le référentiel du projet de territoire :

1 ^{er} tiers - I			2 ^{ème} tiers - II			3 ^{ème} tiers - III		
N°	Espèce	Ab.	N°	Espèce	Ab.	N°	Espèce	Ab.
1			1			1		
2			2			2		
3			3			3		
4			4			4		
5			5			5		
6			6			6		
7			7			7		
8			8			8		

Ab : abondance

Typologie CORINE Biotopes de la prairie :

% de la prairie périodiquement submergée :

Evaluation environnementale de la prairie (fonctions hydrauliques, épuratoires, intérêt écologique et paysager)

.....
.....
.....
.....
.....

Remarques (autres espèces floristiques présentes, ...)

.....
.....
.....

Annexe 6

Modalités de gestion :

Année	2013
Fertilisation (en UN)	
Pression de pâturage (en UGB/ha, période et conduite)	
Date de fauche et fréquence	
Nombre total d'espèces indicatrices	

Recommandations sur les modalités de gestion à mettre en œuvre pour respecter les engagements de la MAET :

.....
.....
.....
.....

Risque de modification des pratiques (pâturage, fauche) ou de conduite de la prairie (taux de chargement,...) : Oui Non

Remarques :

.....
.....
.....

Bilan du diagnostic :

Avis du diagnostiqueur pour un engagement : Oui Non

Remarques éventuelles (évaluation du risque, remarques pour le contrôleur...) :

.....
.....
.....

Date :

Signature de l'exploitant

Signature du diagnostiqueur

PROJET DE DIAGNOSTIC PRAIRIAL

« Maintien de la richesse floristique des prairies humides »
MAET « Prairies humides » 2013 – Baie de Bourgneuf

Nom de l'exploitant : XXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Date : 01/06/2013

Adresse : XX rue XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX 85XXX XXXXXXXXXXXX

Type de production : Elevage bovins

N° Siret : XXXXXXXXXXXXX

N° pacage : XXXX

Description administratif de l'élément à engager :

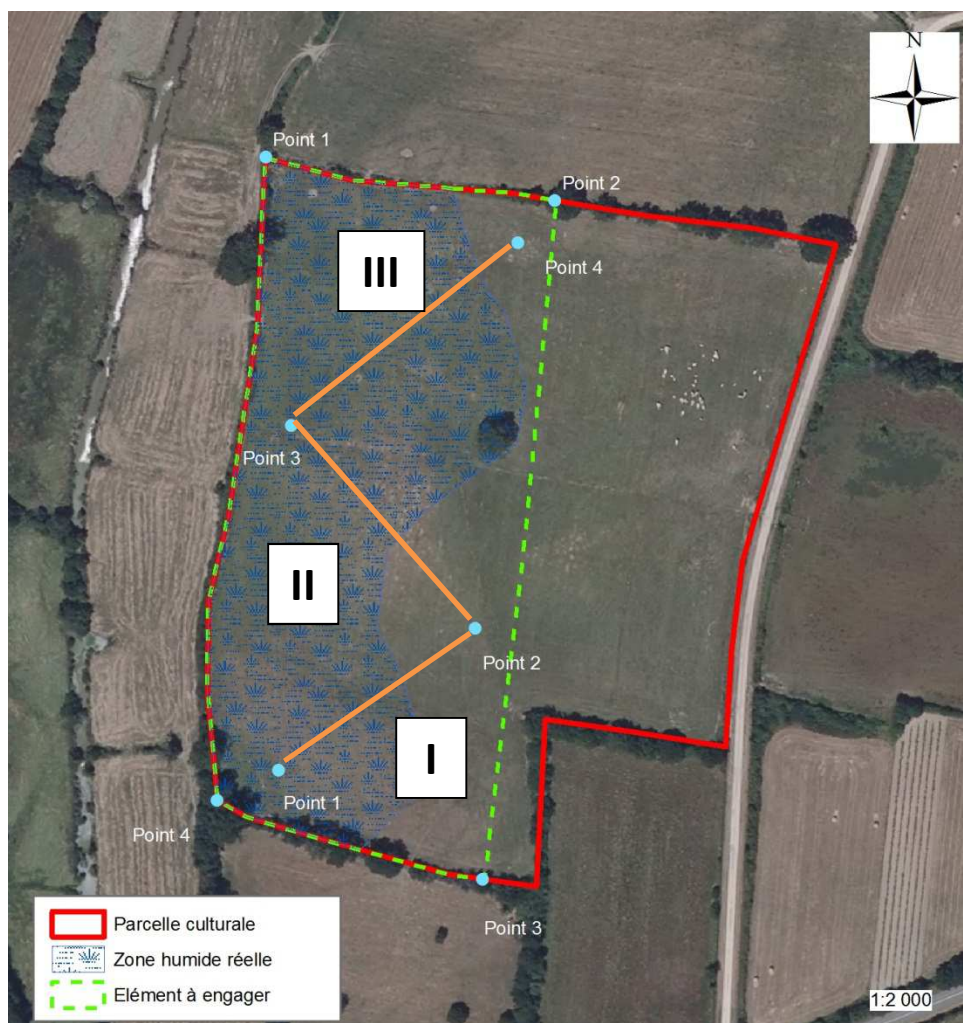
Commune : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

N° de l'ilot PAC : XXXXXXXXXXXXX

Surface à engager : 2,8 ha

Surface humide : 2 ha

% de surface humide : 72 %



Impasse de la Gaudinière 85 630 BARBATRE

Tél. : 02 51 39 55 62 - Fax : 02 51 39 60 73 – www.baie-bourgneuf.com

Annexe 6

Géo référencement de l'élément engagé en Lambert 93 (en degrés décimaux):

Point 1 : X = - 2.03617 Y = 47.133999

Point 2 : X = - 2.03471 Y = 47.133999

Point 3 : X = - 2.03485 Y = 47.131599

Point 4 : X = - 2.03621 Y = 47.131802

Géo référencement des sommets du cheminement ou de la diagonale (en degrés décimaux) :

Ligne brisée :

Diagonale :

Point 1 : X = -2.03591 Y= 47.132

Point 1 :

Point 2 : X = -2.03497 Y= 47.1325

Point 2 :

Point 3 : X = -2.03596 Y= 47.133099

Point 4 : X = -2.03488 Y= 47.133801

Espèces indicatrices présentes et listées dans le référentiel du projet de territoire :

1 ^{er} tiers - I			2 ^{ème} tiers - II			3 ^{ème} tiers - III		
N°	Espèce	Ab.	N°	Espèce	Ab.	N°	Espèce	Ab.
1	<i>Scorzonera humilis</i>	++	1	<i>Lychnis flos-cuculi</i>	++	1	<i>Cardamine pratensis</i>	++
2	<i>Cardamine pratensis</i>	++	2	<i>Juncus effusus</i>	++	2	<i>Scorzonera humilis</i>	++
3	<i>Lychnis flos-cuculi</i>	+	3	<i>Scorzonera humilis</i>	++	3	<i>Dactylorhiza maculata</i>	+
4	<i>Juncus effusus</i>	++	4	<i>Ranunculus flammula</i>	+	4	<i>Carum verticillatum</i>	+
5	<i>Ranunculus flammula</i>	++	5	<i>Carum verticillatum</i>		5	<i>Lychnis flos-cuculi</i>	+++
6			6			6	<i>Juncus effusus</i>	+++
7			7			7	<i>Ranunculus flammula</i>	++
8			8			8		

Ab : abondance

Typologie CORINE Biotopes de la prairie : 37.2 (Prairies humides eutrophes)

% de la prairie périodiquement submergée : 0 %

Evaluation environnementale de la prairie (fonctions hydrauliques, épuratoires, intérêt écologique et paysager)

Prairie humide présentant une hydromorphie assez élevée, en lien avec le ruisseau du Pin et ayant un rôle important pour l'épuration des eaux.

Remarques (autres espèces floristiques présentes,...)

Espèces floristiques : *Ranunculus acris*, *Rumex acetosa*, *Centaurea sp.*

Annexe 6

Modalités de gestion :

Année	2013
Fertilisation (en UN)	∅
Pression de pâturage (en UGB/ha, période et conduite)	∅
Date de fauche et fréquence	15 juin
Nombre total d'espèces indicatrices	7 espèces au total

Recommandations sur les modalités de gestion à mettre en œuvre pour respecter les engagements de la MAET :

Continuer de faucher 1 fois par an et ne pas apporter de fertilisation afin d'éviter la disparition de certaines espèces.

Risque de modification des pratiques (pâturage, fauche) ou de conduite de la prairie (taux de chargement,...) : Oui / Non

Remarques :

.....
.....
.....

Bilan du diagnostic :

Avis du diagnostiqueur pour un engagement : / Oui Non

Remarques éventuelles (évaluation du risque, remarques pour le contrôleur...) :

R.A.S

Date : XX/XX/XXXX

Signature de l'exploitant

Signature du diagnostiqueur